

Tri sélectif

- **1kG de déchets par jour et par personne**
- En 80 ans, notre production de déchets a été **multipliée par 6**.
- La production de **déchets** en France pour une année représente environ **2500 fois le poids de la tour Eiffel**
- **60% du volume de notre poubelle peut être recyclé !**

Objectifs du Plan régional de la prévention et de la gestion des déchets

- **Réduire de 10 %** la production des ordures ménagères et assimilés dès 2025 par rapport à 2015.
- **Développer le réemploi et augmenter de 10 %** la quantité des déchets faisant l'objet de préparation à la réutilisation ;
- **Valoriser 65 %** des déchets non dangereux en 2025 ;
- **Valoriser 70 %** des déchets issus de chantiers du BTP d'ici 2020 ;
- **Limiter de 50 %** les capacités de stockage ou d'incinération sans production d'énergie en 2025

Pourquoi trier ?

- **diminution du volume des déchets destinés à l'enfouissement.**
- **préservation des ressources naturelles** : la matière recyclée est utilisée à la place de la matière première.
- **économie énergie et d'eau** : la transformation d'une matière recyclée nécessite moins d'eau et d'énergie que celle d'une matière première !
- **création d'emploi**

Où trier ?

Actuellement la Communauté de Communes collecte **trois types de déchets** :

- **les emballages ménagers (bouteilles, flacons, sachets, pots, barquettes en plastique, cartonnettes, briques alimentaires, emballages métalliques),**
- **les papiers (journaux, magazines, papiers, enveloppes, annuaires, livres ...)**
- **le verre. (pots, bocaux et bouteilles en verre uniquement)**

Pour vous aider à trier, la Communauté de Communes met à votre disposition **plus de 70 points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble des 20 communes.**

Il y en a forcément un pas très loin de chez vous ...

Comment trier ?

Améliorons la qualité et la quantité du tri des déchets sur le territoire la Communauté de Communes Buëch Dévoluy !



Les consignes de tri

Le saviez-vous ?



Ce logo ne signifie pas que l'emballage est recyclable ou recyclé. Il indique simplement que **le fabricant de l'emballage participe au financement du programme français de valorisation des emballages ménagers.**

Que deviennent les déchets triés ?

Une fois collectés, les emballages ménagers (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, barquettes aluminium, canettes de boissons, aérosols, emballages cartons, briques alimentaires) sont transportés au centre de tri de Manosque. Le verre et le papier sont transportés directement chez les recycleurs. (Vergèze et Saint Vallier)

Grâce au tri sélectif et au recyclage de vos produits ménagers et de leurs emballages, **les déchets ont une seconde vie ou sont valorisés énergétiquement.**

Certains produits recyclables ont un destin étonnant. Prenons l'exemple des bouteilles en plastique qui peuvent être transformées ... en veste polaire ou en siège rehausseur !

Des produits de tous les jours fabriqués à partir de matériaux recyclés

